



En partenariat avec AVA, le spécialiste des assurances de la mobilité



Pourquoi souscrire Cap Working Holiday

Vous venez d'obtenir votre Working Holiday Visa pour l'Australie, le Canada ou le Japon ! Vous avez trouvé votre stage ou votre job sur place. Avez-vous pensé à votre couverture médicale ?

Savez-vous que la plupart des contrats des contrats d'assurance voyages classiques excluent la pratique d'activités rémunérées ou professionnelles !

Cap Working Holiday est le contrat d'assurance et d'assistance voyage spécialement adapté à la couverture des jeunes en stage à l'étranger ou exerçant une activité professionnelle avec et dans le cadre du visa « Working Holiday Visa »

C'est un des rares contrat à vous couvrir **sans franchise sur les frais médicaux !!**

Savez-vous que le coût d'une opération de l'appendicite s'élève à 12.000 € en Australie ou au Canada par exemple. ? Si vous devez être rapatrié en France suite à un accident, sachez qu'un retour médicalisé de Nouvelle Zélande s'élève à plus de 20.000 €.

Avec Cap Working Holiday, votre rapatriement sera couvert dans son intégralité en frais réels.

Conditions de souscription

- Vous devez avoir moins de 31 ans.
- Vous devez être domicilié en France métropolitaine, Corse, DOM-TOM, Principautés d'Andorre et de Monaco, Pays de l'Union Européenne, Suisse, Norvège
- Vous devez souscrire avant (et seulement avant) votre départ.
- Vous pourrez renouveler votre contrat une fois sur place (par période d'un mois minimum).
- Le contrat peut être souscrit pour une période de 1 à 12 mois.

Résumé des Garanties

1. Une assistance rapatriement 24h/24, 7j/7 (avec AIG ASSIST), en frais réels
2. Retour anticipé en cas d'hospitalisation ou de décès d'un proche
3. Les frais médicaux à l'étranger sont remboursés jusqu'à **1 000 000 €** et **sans franchise !** (y compris pour une simple grippe). Vous êtes également couvert pour le même montant si vous rentrez en France pour vos vacances.
4. Frais de recherche et de secours jusqu'à **5 000 €**
5. Prise en charge d'un billet A/R pour un proche, en cas d'hospitalisation ou de décès
6. Une couverture de responsabilité civile à l'étranger indispensable : 4 500 000 € pour les dommages corporels et 450 000 € pour les dommages matériels
7. Assistance juridique à l'étranger (max 3 000 €) et avance de caution pénale (max 7500 €)
8. Une garantie en cas de vol, perte ou détérioration des bagages **1 500 €** (pendant les trajets aller et retour) et 750 € pour les objets précieux
9. Un capital décès (8000 €) ou invalidité en cas d'accident (40 000 €)

Tarifs

Durée du séjour	Monde entier	Durée du séjour	Monde entier
1 mois	60 €	7 mois	270 €
2 mois	100 €	8 mois	305 €
3 mois	130 €	9 mois	335 €
4 mois	170 €	10 mois	370 €
5 mois	205 €	11 mois	405 €
6 mois	235 €	12 mois	440 €

Pour en savoir + contactez Chapka Assurances
au 01 74 85 50 53 fax : 01 43 31 53 02
Par email : sd@chapka.fr